

# MIEUX VIVRE L'ÉQUITATION

*Compétence & détermination*

Elections FFE 2021

« *Compétence et détermination* »

L'engagement de Serge Lecomte, candidat à la présidence de la FFE



Président sortant de la Fédération Française d'Équitation (FFE), Serge Lecomte est candidat en 2021 pour un cinquième mandat. Visionnaire et pionnier de l'équitation à poney, son expérience du terrain, sa vision à 360° de la filière, sa détermination et son investissement sans faille, ont permis à la FFE de se hisser **dans le top 3 des plus grandes fédérations sportives nationales avec plus de 600 000 licenciés.**

**Engagé depuis toujours pour une fédération unie, forte et reconnue**, Serge Lecomte confirme sa motivation et sa volonté de poursuivre les efforts entrepris pour conforter et asseoir le **bilan positif réalisé sous sa présidence.**

Serge Lecomte compte bien mettre à profit **son expérience politique et professionnelle** pour ancrer encore davantage les valeurs portées par la fédération et renforcer les liens et la confiance entre l'organe national et les clubs de France. Pour y parvenir, Serge Lecomte s'appuiera sur **une nouvelle équipe** dynamique de **18 femmes et 12 hommes. La parité** sera de nouveau respectée comme cela a toujours été le cas depuis le début de son premier mandat. Totalement **dévoué à l'intérêt collectif**, Serge Lecomte entend poursuivre sa mission à la tête de la FFE en conservant le **statut de président bénévole.**

## Cinq axes pour mieux vivre l'équitation

**Crise sanitaire :** la priorité reste la mise en place des mesures nécessaires pour maintenir les activités équestres voire même rebondir. Comptabilisant +12% de licences à la rentrée 2020, la FFE est la seule fédération à avoir su tirer son épingle du jeu malgré ce contexte sanitaire incertain. Développement d'activités de nature, campagne de communication « Tous à cheval » d'envergure récompensée au Trophées des

Annonces 2020, accompagnement des initiatives de terrain pour augmenter la pratique... sont autant d'actions à poursuivre pour accroître encore cet engouement actuel du grand public pour l'équitation et le cheval.

**L'équitation au cœur des loisirs des Français** : valoriser les bienfaits du contact avec l'animal, prôner le respect de l'animal pour renouer avec la nature, inscrire l'équitation comme un outil pédagogique et de développement personnel, développer les pratiques pour séduire le plus grand nombre de Français, sécuriser et rassurer les pratiquants par des labels, intégrer les départements et les régions au développement du tourisme équestre... font partie des enjeux du prochain mandat afin d'atteindre l'objectif fixé d'**un million de licenciés à moyen terme**.

**TVA** : le taux réduit, obtenu grâce au passage au statut agricole, dont il a été l'un des principaux artisans, a été remis en cause à la suite de la condamnation de la France en 2012 par la commission de justice de l'Union Européenne. Serge Lecomte entend profiter de la réforme de la directive TVA, annoncée pour fin 2021 au niveau européen, pour de nouveau obtenir une fiscalité adaptée à l'équitation en France.

**La compétition** : C'est parce qu'être cavalier c'est se remettre en question et vouloir s'améliorer chaque jour que l'on est un compétiteur dans l'âme. La France peut aujourd'hui s'enorgueillir de compter de plus en plus de cavaliers, d'organiseurs de concours et d'un nombre croissant d'engagements en compétitions. Après la relance post Covid, priorité sera donc donnée au développement des **championnats toutes disciplines** et tous niveaux pour les poneys et clubs, à la mise en place de **circuits sélectifs et participatifs pour les cavaliers amateurs et pros**, aux circuits permettant d'identifier et de préparer les cavaliers de haut niveau dans les meilleures conditions en vue des grandes échéances mondiales.

**Jeux olympiques** : les Jeux olympiques de Tokyo 2021, et particulièrement ceux de Paris 2024, doivent permettre à l'équitation de marquer les esprits. Si la FFE doit tout mettre en œuvre pour optimiser la préparation des athlètes et des chevaux pour performer et remporter des médailles, elle doit aussi **faire en sorte que ces Jeux continuent à populariser l'équitation sous toutes ses formes**.

*« C'est tout ce travail que nous avons fourni et les avancés que nous avons obtenus depuis toutes ces années qui motivent mon engagement pour un nouveau mandat. Tout comme la volonté de mener à bien les grands desseins de la FFE pour l'avenir. J'aurai à mes côtés une équipe compétente composée de nouveaux membres mais aussi d'anciens pour leur expertise. Et je souhaite y parvenir animé par la confiance des clubs qui sont le cœur de la filière. Parce que pour nous tous, présidents d'associations, dirigeants d'établissements, seule une fédération forte et unie permettra à l'équitation d'être reconnue à la hauteur de tout ce qu'elle apporte à la société. »* conclut Serge Lecomte.

## Serge Lecomte, en quelques dates

**1968** : Il devient enseignant d'équitation. Il poursuit sa carrière dans une écurie de concours, puis de galop et enfin de trotteurs. Durant son service militaire, il est affecté comme moniteur au centre équestre militaire de Baden Os (ALL). Il revient ensuite enseigner dans le Loiret où il crée son premier poney-club.

**1976** : Il crée le centre équestre d'Ezanville (76), puis prend la direction d'une dizaine d'établissements équestres dont ceux de Paris La Villette (75), Issy-les-Moulineaux (92), Suresnes (92), Chaville (92), Franconville (95), Veilliens (41) ...

## **MIEUX VIVRE L'ÉQUITATION**

*Compétence & détermination*

**1979** : Il s'engage dans la vie associative en tant que président de Délégation Régionale à L'Equitation sur Poney en Ile de France.

**1982** : Il est président du Poney-club de France.

**1987** : Il est vice-président de la Fédération Française d'Equitation sous le mandat de Jean-François Chary.

**1996 à 2006** : Il devient président du Groupement Hippique National (association loi de 1901 qui réunit les entrepreneurs du monde du cheval) et contribue au développement de l'équitation en France.

**2004** : il est élu président de la FFE.

**Parmi les grandes réalisations menées par Serge Lecomte et ses équipes, on retiendra :**

les grands championnats pluridisciplinaires ; la réunion des forces vives de l'équitation française (équitation à poneys, sports équestres, tourisme équestre) au sein d'une fédération unie : la FFE ; le Parc équestre fédéral (actuel siège de la fédération) ; la réforme de la formation des cavaliers et des cadres de l'équitation ; le statut agricole des clubs ; la baisse de la TVA ; la création du Grand National, un circuit de formation pour les professionnels dans les 3 disciplines olympiques ; une fédération financièrement autonome... et récemment le protocole d'accord pour la pratique de l'équitation pendant le confinement.

**CONTACT PRESSE :**

Valérie Hilaire : 06 03 86 27 90 – [valeriehiltr@gmail.com](mailto:valeriehiltr@gmail.com)